

Le Réseau mondial pour la bonne gouvernance :

une nouvelle arme contre la corruption dans les pays en développement

GNGG



Mukete Tahle Itoe,
Secrétaire général du Réseau

Depuis quelques années, la promotion de la bonne gouvernance et la nécessité d'éradiquer la corruption font l'objet d'une attention sans précédent dans le monde. C'est que la bonne gouvernance, les droits de l'homme, la démocratie, le développement durable et l'allègement de la pauvreté s'interpénètrent pour conditionner le bien-être de l'humanité.

Désormais, le développement doit être « centré sur l'homme ».

Mais, la corruption réduit cet idéal à néant et l'effort de développement ne peut donc faire l'impasse sur la lutte contre ce fléau. C'est pourquoi la promotion de la bonne gouvernance est un élément clé de la coopération internationale en faveur du développement.

Mukete Tahle Itoe*

La bonne gouvernance, en tout cas dans les pays en développement, désigne la capacité des gouvernements à mettre en œuvre une gestion efficace, efficiente et ouverte des entreprises publiques afin de soutenir le développement durable. Elle est recommandée officiellement par les Nations unies, la Banque mondiale, le Programme des Nations unies pour le développement, le Fonds monétaire international et d'autres organismes intergouvernementaux, et elle figure parmi les idéaux que poursuivent les organisations non-gouvernementales internationales, nationales et régionales. Malheureusement, le spectre de la corruption hante toutes les bonnes résolutions prises dans ce sens.

La situation dans les pays en développement est déplorable. La corruption est le principal obstacle au développement politique et socio-économique. Sous ses nombreux visages, escroqueries, pots-de-vin ou détournements de fonds, elle pèse sur l'existence de millions de personnes chaque jour, elle mine l'efficacité des services publics et fausse les transactions privées. En déviant l'argent public vers des gouffres sans fond (mais pas pour tout le monde), elle provoque un immense gaspillage de moyens humains et financiers.

C'est dans ce contexte qu'a vu le jour le « Réseau mondial pour la bonne gouvernance ».

La naissance du réseau

En novembre 1999, vingt-neuf professionnels issus d'une bonne quinzaine de pays ont assisté à une formation sur « la prévention juridique et le contrôle judiciaire de la corruption » à l'Institut international du droit du développement, à Rome, au cours de laquelle des experts ont abordé les sujets de la bonne gouvernance, de l'Etat de droit, de la corruption, de la démocratie et de la responsabilité.

A l'issue de cette formation de deux semaines, les participants ont décidé de créer une sorte de forum international pour échanger des idées, des meilleures pratiques et des stratégies dans la lutte contre la corruption et pour la promotion de la bonne gouvernance. Les couloirs de l'institut romain ont été le théâtre de nombreuses discussions informelles qui ont délimité le champ d'action de ce forum. L'auteur du présent article a été chargé de transformer le résultat de ces discussions en propositions fermes et d'imaginer le cadre légal du forum.

Les objectifs

Le 17 avril 2000, le Réseau mondial pour la bonne gouvernance était enregistré sous la forme d'une organisation sans but lucratif dans le cadre de la législation camerounaise. Son secrétariat est installé au Cameroun, dans la ville côtière de Limbe. Ses objectifs sont les suivants : soutenir les efforts des gouvernements en vue de réformer et de renforcer les institutions publiques; coordonner les activités d'autres organisations et d'autres personnes impliquées dans la lutte contre la corruption et dans la promotion de la bonne gouvernance; contribuer à mettre en place des institutions démocratiques et à garantir des élections libres et loyales; encourager le développement humain durable; améliorer l'Etat de droit, l'indépendance du pouvoir judiciaire et le respect des droits de l'homme; encourager le rôle des femmes dans la gestion des affaires publiques.

Des méthodes adaptées

La finalité générale du Réseau consiste à promouvoir et à soutenir les meilleures pratiques dans les affaires publiques et l'honnêteté dans les transactions privées. Cette initiative s'appuie sur deux réalités complémentaires : la première est que le monde est devenu un « village planétaire » où, grâce aux technologies modernes et aux moyens de communication sophistiqués, les gens sont de plus en plus interconnectés; la seconde, c'est que la démocratie, le respect des droits de l'homme et la bonne gouvernance sont des conditions indispensables au développement socio-économique et politique.

Les membres du Réseau sont conscients que la corruption est universelle et se manifeste sous diverses formes à travers le monde. Ils répondent à cette « unité dans la diversité » d'une manière adaptée, en encourageant, en fonction de la situation propre à chaque pays

Les formations de ce genre sont essentielles



GNGG



ONGC

Route de terre à Garoua, Cameroun. Améliorer l'infrastructure routière pour faciliter le développement socio-économique

concerné, des méthodes pratiques de lutte contre la corruption et d'encouragement de la bonne gouvernance depuis les échelons décisionnels les plus bas. Ils s'échangent les meilleures pratiques par l'intermédiaire du secrétariat du Réseau, qui en coordonne les activités.

Le rôle des antennes nationales

Le Réseau rassemble des personnes privées et des institutions dans 21 pays¹. Il possède un conseil consultatif international constitué de onze personnalités réputées universellement pour leur moralité à toute épreuve². Ses antennes nationales sont autonomes, mais ont l'obligation de tenir le secrétariat informé de leurs activités, qui consistent dans l'exécution et le développement des objectifs du Réseau, notamment via la mise en œuvre d'une campagne de grande envergure afin de sensibiliser l'opinion aux principes du service public : désintéressement, intégrité, objectivité, responsabilité, ouverture, honnêteté, bonne gestion. Cette campagne prévoit l'organisation de groupes de discussion, la diffusion d'informations, des activités de sensibilisation et des mesures de conseils et d'assistance juridique pour les victimes de violations des droits de l'homme. Des programmes de formation sont également organisés dans toute une série de domaines, entre autres l'émancipation des femmes, la participation politique, la bonne gouvernance, la lutte contre la corruption, le rôle des médias dans la démocratie, la tolérance politique et les processus électoraux. Ces activités donnent lieu à la parution de livres et d'autres publications et contribuent à l'amélioration des services publics et au renforcement des institutions. Les antennes nationales participent aussi, tous les trois ans, à une activité générale organisée dans un pays membre du Réseau.

La nécessaire participation de la société civile

La communauté internationale fait montre d'un intérêt croissant pour la bonne gouvernance. Elle se rend compte, en effet, que le développement socio-économique durable nécessite des institutions politiques responsables, représentatives et participatives. L'Accord de Cotonou, signé l'an dernier, stipule clairement que la bonne gouvernance est à la base du partenariat ACP-UE et qu'elle constitue un élément fondamental de l'accord.

Cependant, les institutions publiques et officielles ne peuvent à elles seules relever les défis de la bonne gouvernance et du développement durable ni venir à bout de la corruption et de la pauvreté. C'est pourquoi l'Accord de Cotonou (et c'est ce qui le différencie de l'ancienne Convention de Lomé) oblige les Etats à consulter les organismes de la société civile et le secteur privé et à les impliquer dans la formulation des politiques et des stratégies de développement.

Ce processus permet à la société civile de jouer son rôle traditionnel, qui est de combler les lacunes de l'Etat, voire de le remettre en question. En mettant en avant et en protégeant les droits des citoyens, elle donne à ceux-ci les moyens d'exprimer leurs choix, de participer au dialogue avec les responsables politiques et d'influer sur les décisions qui les concernent. Elle garantit que les institutions qui « font »

la politique, et aussi qui distribuent les moyens, notamment financiers, tiennent compte des intérêts des gens ordinaires, en ce compris les femmes, les minorités défavorisées, les enfants et les pauvres. La société civile est en quelque sorte la gardienne du bon fonctionnement de l'Etat, à condition qu'elle n'hésite pas à lui demander de justifier la gestion et l'octroi des fonds publics.

Le Réseau estime que le développement et le soutien d'une culture politique démocratique doit se construire de bas en haut, via des programmes mis en place au niveau local afin que les citoyens puissent prendre part à des initiatives qu'ils auront eux-mêmes contribué à mettre sur pied.

Les avantages de la participation de la société civile à la gouvernance

A cette fin, les institutions publiques doivent être ouvertes à la participation de la société civile à toutes les phases de ces programmes (élaboration, mise en œuvre et suivi de la politique). Il faut donc prévoir des mécanismes pour permettre les échanges d'informations et d'opinions, par exemple la délégation de représentants de la société civile dans les organes officiels de décision.

Ce processus présente des avantages énormes : il accroît la transparence et la responsabilité des institutions gouvernementales et les rend plus réceptives à la situation locale, il étend la capacité d'action des pouvoirs locaux, il augmente la fréquentation électorale au niveau local et national, il élargit l'accès des citoyens à des informations publiques de meilleure qualité, il permet des réformes des lois et des règlements, il renforce les pratiques éthiques des pouvoirs publics, il améliore les relations entre la société civile et les militaires, il rehausse l'efficacité, l'indépendance et la représentativité du pouvoir législatif, il stimule la qualité et la quantité des transactions commerciales privées et, enfin, ce qui est sans doute le plus important, il réduit le niveau de la pauvreté.

La lutte contre la corruption équivaut à une lutte pour le développement

Un défi à relever collectivement

La communauté internationale doit relever le défi de soutenir activement des initiatives telles que celle du Réseau mondial pour la bonne gouvernance. De nombreuses organisations intergouvernementales et internationales ont déjà promis officiellement leur soutien, certaines ayant fourni un appui matériel.

Les efforts du Réseau ont pour objet de rendre la vie ici-bas plus facile, en particulier dans les pays en développement. Sa quête n'est autre que celle du bonheur ou, comme l'a déclaré M. Chris Fomunyoh, de l'Institut démocratique national de Washington, celle d'un « dividende démocratique » dans notre vie quotidienne. Tel est le défi que nous devons tous relever.

¹ Au 30 avril 2001: l'Afrique du Sud, la Bosnie, la Bulgarie, le Cameroun, l'Equateur, les Etats-Unis, le Ghana, l'Italie, le Kenya, le Malawi, Malte, le Mozambique, le Nigeria, le sultanat d'Oman, le Pakistan, Panama, les Pays-Bas, la Roumanie, le Swaziland, la Tanzanie et le Zimbabwe.

² Les trois membres principaux de ce conseil sont M. Carmel A. Agius (Malte), juge au Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, M. William Loris, directeur américain-irlandais de l'Institut international du droit du développement, à Rome, et M. Bader Al Arashidi, juge à Oman.

* Magistrat et secrétaire général du Réseau (P.O. Box 607, Limbe, South West Province, république du Cameroun. Tél. : (237) 36 40 41. Fax : (237) 36 21 59. Courriel: tmukete@yahoo.com)